



(TRANS)FORMER

RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2016
PERSPECTIVES / 2017-2018

Afdas.

Culture
Communication
Médias
Loisirs

OPCA, OCTA, OPACIF
et fonds de formation
des artistes-auteurs

RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2016 PERSPECTIVES / 2017-2018

(en couverture, de gauche à droite)

Caroline

Chargée d'accueil
Délégation Hauts-de-France,
Normandie, Île de La Réunion - Lille

Bénédicte

Chargée de coordination
Délégation Hauts-de-France,
Normandie, Île de La Réunion - Lille

2016 EN CHIFFRES CLÉS

COLLECTE GLOBALE AFDAS : **281 M€**
DONT 59,3 M€ AU TITRE
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

ACTIONS DE FORMATION : **123 356**

ENTREPRISES COTISANTES : **40 642**

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION
DES SALARIÉS PERMANENTS : **23 %**

NOMBRE D'ORGANISMES DE
FORMATION FINANCÉS PAR L'AFDAS : **8 611**

SUBVENTIONS : **28,7 M€**

> À RETENIR!

*Une collecte qui continue d'augmenter, comme les subventions allouées à l'Afdas.
20 000 actions de formation supplémentaires en 2016.*

*Le taux d'accès à la formation pour les salariés permanents en hausse de 2 points
par rapport à 2015.*

Toujours plus de moyens pour développer l'apprentissage et l'emploi des jeunes.



INVESTIR EN FORMATION...

Stéphane Martin
Président de l'Afdas

Angeline Barth
Vice-présidente de l'Afdas

... pour qui, pour quoi ?

L'indicateur généralement retenu pour évaluer la performance d'un OPCA, d'un OPACIF ou d'un OCTA est celui de sa collecte. À juste titre d'ailleurs: le niveau de collecte témoigne de la vitalité des secteurs professionnels concernés, et de la confiance que leur accordent les branches et les entreprises adhérentes. De ce point de vue, en 2017 comme 2016, l'Afdas aura vu sa collecte augmenter et passer de 271 M€ à 281 M€. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette dynamique.

Mais il y a une autre dynamique qui importe autant, si ce n'est plus, au Conseil d'administration de l'institution: il s'agit de l'évolution des dépenses de formation au bénéfice de davantage de publics divers. Bien collecter n'a d'intérêt que si c'est pour bien dépenser. Là encore, 2016 aura été une année satisfaisante. Les sommes engagées ou le nombre d'actions de formation financées sont repartis à la hausse. Ce nouvel élan est le produit de plusieurs facteurs : d'abord, de la volonté des branches de structurer des politiques de formation en adéquation avec les besoins d'adaptation, de développement de compétences nouvelles ou d'acquisition de

.../...

.../...

qualifications; ensuite de la politique d'information et d'accompagnement mise en œuvre en proximité avec les entreprises et les particuliers relevant de nos champs; enfin, et probablement surtout, d'une expression claire et affirmée d'un besoin de formation, que l'initiative vienne des entreprises ou des individus directement.

L'augmentation des dépenses de formation en 2016 en est le signe: la formation devient ou redevient un levier essentiel pour accompagner la transformation des organisations et des métiers. Ainsi, grâce aux contributions collectées et aux subventions allouées, elles aussi en progression notable, l'Afdas aura démontré toute son utilité politique, économique et sociale, à l'image de ses adhérents de la culture, communication, médias et loisirs. Comme c'est le cas depuis 45 ans!



/ **Stéphane Martin**
Président



/ **Angeline Barth**
Vice-présidente



SOMMAIRE

Pierre

Assistant contrôle et validation
Direction du développement de la formation
et des partenariats entreprises - Siège, Paris

PAGE 10 **PORTRAITS DES ADHÉRENTS ET DES AYANTS DROIT**

PAGE 11 Nos 10 branches constituent un ensemble homogène

PAGE 12 Nos adhérents

PAGE 14 Des professions de salariés permanents et intermittents
mais aussi des professions non salariées

PAGE 16 **BIEN COLLECTER, C'EST BIEN...
MAIS BIEN DÉPENSER, C'EST MIEUX !**

PAGE 18 L'OPCA Afdas : mission accomplie en 2016

PAGE 25 L'OPACIF Afdas : l'individu acteur de son parcours

PAGE 28 En synthèse

PAGE 30 L'OCTA Afdas : plus de moyens au service
du développement de la formation initiale

PAGE 34 Artistes-auteurs : une appétence pour la formation
de plus en plus avérée !

PAGE 36 **BIEN ACCOMPAGNER POUR MIEUX DÉVELOPPER**

PAGE 38 Toujours plus proches

PAGE 48 Toujours plus experts

PAGE 56 Toujours plus engagés

PAGE 64 **PERSPECTIVES 2017-2018**

PAGE 65 Trois questions au directeur général

PAGE 69 Les horizons stratégiques

> LES ADHÉRENTS ET AYANTS DROIT

NOS 10 BRANCHES CONSTITUENT UN ENSEMBLE HOMOGENÈ... AUTOUR DU TRIPTYQUE CRÉATION, PRODUCTION ET DIFFUSION.

- > Audiovisuel
- > Distribution de films
- > Distribution directe
- > Édition du livre
- > Édition phonographique
- > Exploitation cinématographique
- > Loisirs
- > Presse écrite et agences de presse
- > Publicité
- > Spectacle vivant

> À RETENIR!

Toutes dans les secteurs de la culture et des industries culturelles et créatives.

Toutes traversées par des mutations technologiques et économiques.

Toutes au service du rayonnement de l'économie française, sur l'ensemble du territoire, mais aussi à l'étranger.



PORTRAITS DES ADHÉRENTS ET DES AYANTS DROIT

Caroline

Responsable collecte,
Service contributions et recouvrement
Direction financière - Siège, Paris

10

11

> LES ADHÉRENTS ET AYANTS DROIT

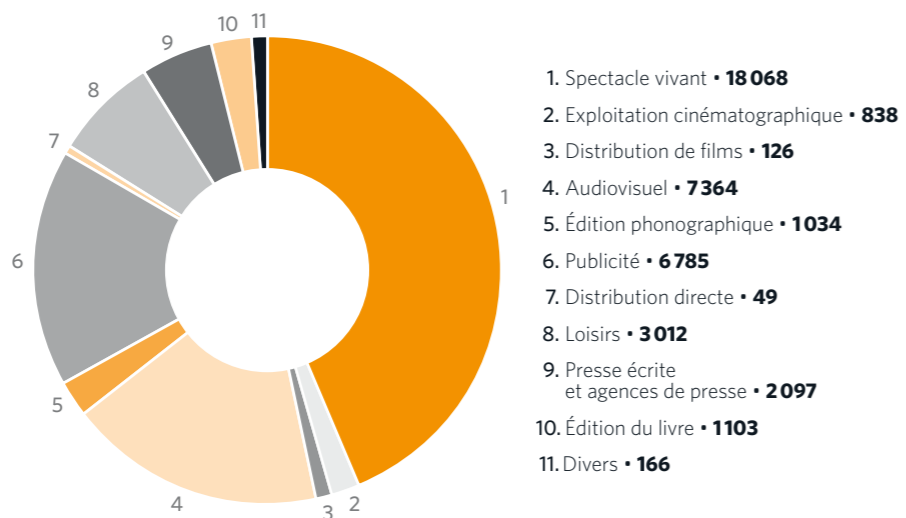
NOS ADHÉRENTS

> La volumétrie de branches est quasi identique par rapport à celle de 2015.

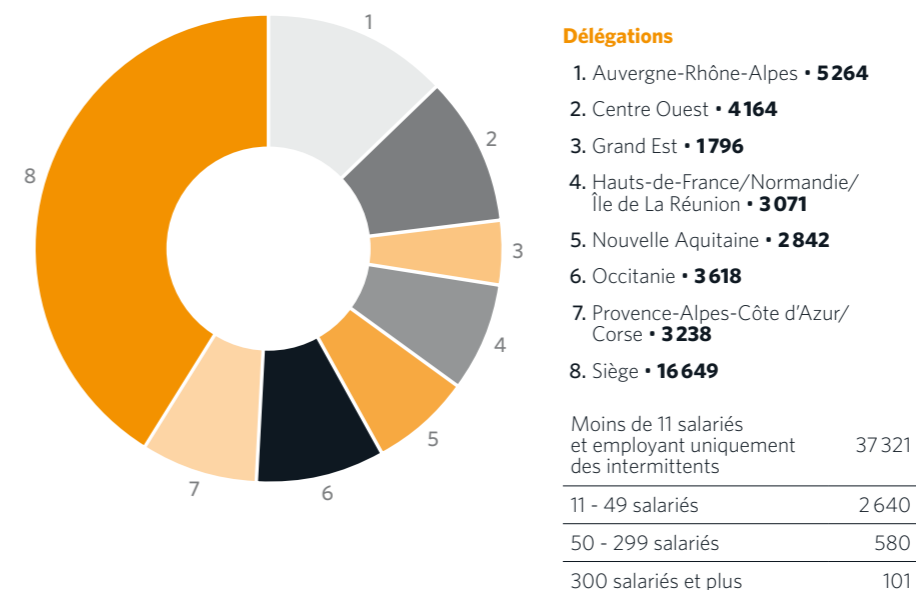
ENTREPRISES COTISANTES DE L'AFDAS* : **40 642**

*hors Guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO)

RÉPARTITION DES ENTREPRISES COTISANTES PAR BRANCHE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES COTISANTES SUR LE TERRITOIRE ET PAR EFFECTIF



> À RETENIR!

Une grande majorité de TPE.

Une concentration des entreprises adhérentes en Île-de-France.

Des territoires dynamiques et porteurs de nouvelles perspectives.



> LES ADHÉRENTS ET AYANTS DROIT

DES PROFESSIONS DE SALARIÉS PERMANENTS ET INTERMITTENTS MAIS AUSSI DES PROFESSIONS NON SALARIÉES... **UNE SINGULARITÉ PLURIELLE!**

Dans le champ de la culture, des médias, de la communication et des loisirs, l'Afdas est potentiellement l'interlocuteur d'environ 600 000 professionnels. En parallèle, et depuis sa création en 1972, l'Afdas œuvre à différentes formes de portabilité des droits à la formation : d'abord pour les salariés intermittents, ensuite pour les journalistes pigistes* et les artistes-auteurs (à partir de 2013).

*Journalistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne, rémunérés à la pige.

> À RETENIR!

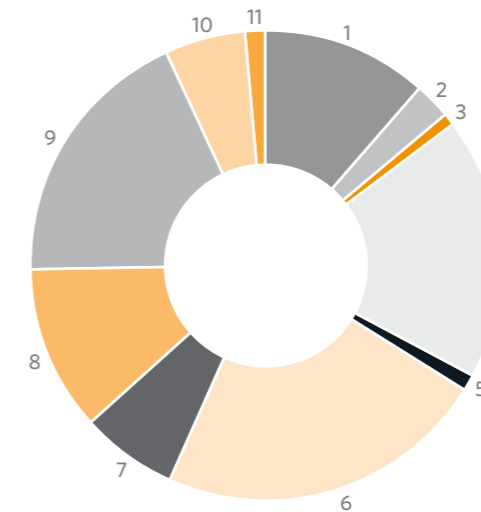
Au total, ce sont plus de 30 conseillers qui accompagnent au quotidien ces populations, tout au long de leur vie : de l'orientation professionnelle à l'ingénierie de leur parcours.

252 247 SALARIÉS INTERMITTENTS

(Source : Caisse des congés spectacles)

294 943 SALARIÉS PERMANENTS

RÉPARTITION DES SALARIÉS PERMANENTS PAR BRANCHE



1. Spectacle vivant • **34 073**
2. Exploitation cinématographique • **7 841**
3. Distribution de films • **1 350**
4. Audiovisuel • **53 894**
5. Édition phonographique • **2 314**
6. Publicité • **67 603**
7. Distribution directe • **19 611**
8. Loisirs • **33 656**
9. Presse écrite et agences de presse • **54 647**
10. Édition du livre • **16 300**
11. Divers • **3 654**



**BIEN COLLECTER,
C'EST BIEN...
MAIS BIEN
DÉPENSER,
C'EST **MIEUX!****

Pierre

Assistant contrôle et validation
Direction du développement de la formation
et des partenariats entreprises - Siège, Paris

16

La question de la performance de l'OPCA, de l'OPACIF et de l'OCTA a une double dimension :

- > avoir une assiette de contributions qui permet d'accompagner au mieux l'accès à la formation des entreprises et des particuliers;
- > engager ces moyens au plus près des besoins en compétences en vue d'améliorer en permanence la performance individuelle et collective dans un contexte de mutations intenses.

17

> LA COLLECTE OPCA

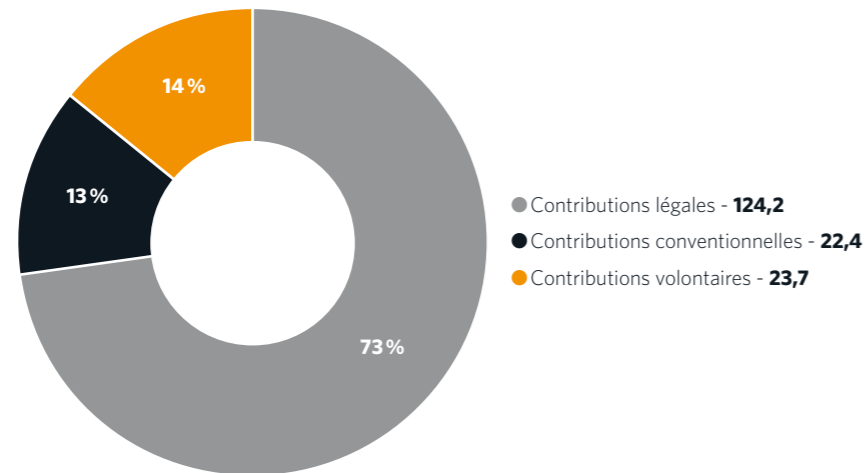
L'OPCA AFDAS : MISSION ACCOMPLIE EN 2016

COLLECTE DE L'OPCA EN 2016: **170,3 M€**

(Collecte légale, conventionnelle et versements volontaires)

SOIT **61%** DE LA COLLECTE GLOBALE DE L'AFDAS

RÉPARTITION DE LA COLLECTE OPCA PAR TYPE DE CONTRIBUTION (M€)

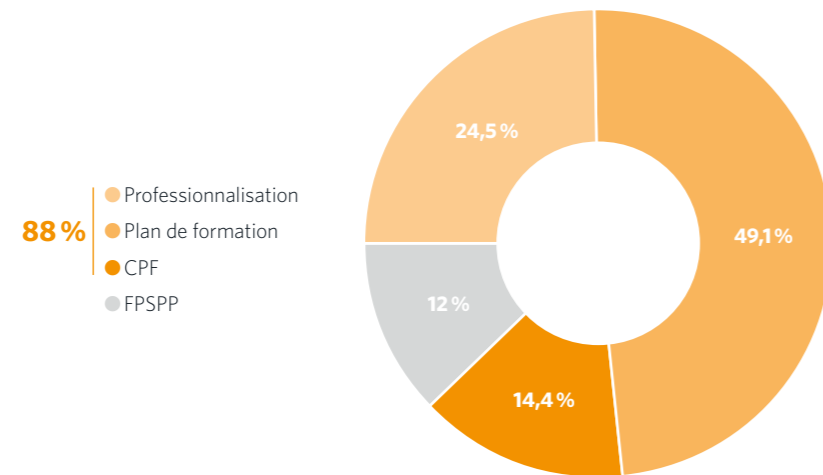


> À RETENIR!

En 2016, l'Afdas a enregistré une collecte conventionnelle en hausse de 48%, signe d'une confiance renforcée des branches et entreprises dans la qualité des services et de l'intermédiation opérée par l'OPCA.

> LES RESSOURCES OPCA

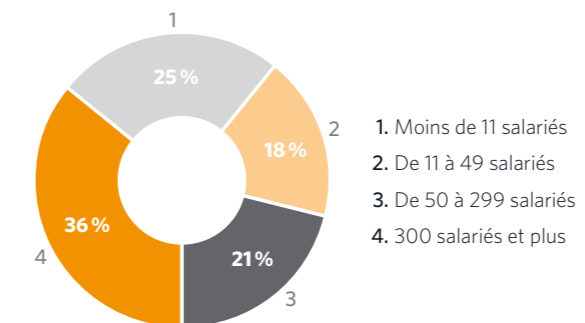
RESSOURCES PAR DISPOSITIF EN VOLUME (PROFESSIONNALISATION, PLAN DE FORMATION, CPF) ET CONTRIBUTION FPSPP



CONTRIBUTIONS COLLECTÉES AU TITRE DE L'OPCA RÉPARTIES PAR BRANCHE

Spectacle vivant	16,8%
Exploitation cinématographique	1,5%
Distribution de films	0,5%
Audiovisuel	30,1%
Édition phonographique	0,7%
Publicité	19%
Distribution directe	2,1%
Loisirs	6,5%
Presse écrite et agences de presse	16,1%
Édition du livre	3,6%
Divers	3,1%

CONTRIBUTIONS COLLECTÉES AU TITRE DE L'OPCA RÉPARTIES PAR EFFECTIF D'ENTREPRISE



> LES DÉPENSES OPCA

DÉPENSES DE FORMATION DE L'OPCA : **207,1 M€**

NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION: **114 934**

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION 2016
DES SALARIÉS PERMANENTS: **23 %**

DÉPENSES DE FORMATION DE L'OPCA PAR RÉGIME (M€)

Professionalisation	89 M€
Plan de formation	84,3 M€
CPF	33,8 M€

NOMBRE D'ACTIONS PAR DISPOSITIF

Plan de formation	86 131
Périodes de professionnalisation	14 558
Contrats de professionnalisation	5 484
POE	546
Tutorat	1 334
<i>dont fonction tutorale</i>	426
Compte personnel de formation	6 881

RÉPARTITION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION

Salariés permanents ayant obtenu une formation	67 426
Intermittents formés	13 110

> À RETENIR!

55 % des CPF conduisent à une certification linguistique.

56 % des CPF sont réalisés hors temps de travail, ce qui démontre une bonne appropriation du dispositif par les salariés permanents et intermittents du spectacle.

> LES OBSERVATOIRES DES MÉTIERS

> La connaissance des métiers et des besoins en compétences au service de l'évolution des professions.

L'Afdas consacre un montant de sa collecte, négocié avec sa tutelle, au fonctionnement des Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) : cartographie des métiers, étude de faisabilité de certification, analyse de l'évolution des métiers, constituent des ressources documentaires indispensables à l'élaboration des politiques de formation des branches.

Budget brut des observatoires 2016	849 341
Budget brut des études et recherches 2016	512 533
<i>Dont plateforme interbranches</i>	256 267
Budget brut des observatoires 2017	898 044
Budget brut des études et recherches 2017	541 041
<i>Dont plateforme interbranches</i>	270 520

DÉPENSES DES OBSERVATOIRES
ET DES ÉTUDES ET RECHERCHES EN 2016: **934 685 €**

> À RETENIR!

En 2016, le Conseil d'administration a augmenté son budget études et recherches interbranches.

Objectifs: homogénéiser les rapports de branches, partager les modes d'instruction des demandes d'inscriptions à l'inventaire, et coconstruire des certifications interbranches sur des problématiques communes.

> LA COLLECTE OPACIF

L'OPACIF AFDAS: L'INDIVIDU ACTEUR DE SON PARCOURS

COLLECTE DE L'OPACIF EN 2016:

42,2 M€

Collecte légale	40,3 M€
Collecte conventionnelle	1,9 M€

Subventions obtenues au titre du CIF et du Bilan de compétences: 6,5 M€

> À RETENIR!

L'Afdas a obtenu en 2016 au titre du CIF et du Bilan de compétences 6,5 M€ pour accompagner l'accès à la reconversion et à l'orientation professionnelles. Une contribution significative et déterminante pour la performance de l'OPACIF en matière d'accompagnement.

> LES DÉPENSES OPACIF

DÉPENSES DE FORMATION 2016:

61,2 M€

Au total, **3 294** actions de formation financées dans le cadre de l'OPACIF dont :

1 381 CIF CDI et CDD/Intermittents du spectacle acceptés en 2016, dont 714 abondés par le dispositif Compte personnel de formation (CPF).

- > Le taux d'acceptation des CIF CDI est de 56 %, contre 52 % en 2015;
- > Le taux d'acceptation des CIF CDD/Intermittents du spectacle est de 87 %, contre 66 % en 2015;
- > 66 % des bénéficiaires de CIF avaient un niveau 3, 4, 5 ou infra 5 à leur entrée en CIF;
- > La durée moyenne d'un CIF varie de 809h à 857h selon le public (CDD, CDI, Intermittents du spectacle);
- > Le coût moyen d'un CIF : entre 26 K€ et 28 K€.

1 869 congés Bilans de compétences financés en 2016, contre 1894 en 2015. Le nombre de congés Bilans de compétences financés est stable.

44 validations des acquis de l'expérience (VAE) financées par l'OPACIF de l'Afdas (327 VAE financées au total par l'Afdas tous dispositifs confondus).

L'Afdas étant un opérateur CEP, les frais de gestion en OPACIF sont principalement dédiés à sa réalisation.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU CEP:

1 976

NOMBRE DE VISITES SUR LE SITE MON-CEP.AFDAS.COM:

73 200

> Moins de CEP mais une proximité et une expertise renforcées.

2016	1976
1 ^{er} niveau (accueil individualisé)	1576
2 ^e niveau (conseil personnalisé)	689
3 ^e niveau (accompagnement à la mise en œuvre du projet)	407

> À RETENIR!

Le niveau d'autonomie des salariés tend à se renforcer :

- **les outils de positionnement mis à disposition en ligne sont plus utilisés;**
- **et l'activité CEP de l'Afdas se concentre sur les niveaux 2 et 3, autrement dit l'approfondissement du projet et l'ingénierie de son financement.**

La durée moyenne d'un CIF (CDI, CDD ou IDS) se situe entre 809 h et 857 h.

EN SYNTHÈSE

COLLECTE FPC (Collecte sur masses salariales n-1) :

2016	212,5 M€	+3 %
2015	206,9 M€	

NOMBRE D'ACTIONS FINANCÉES :

2016	123 356	+15 %
2015	106 910	

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION
DES SALARIÉS PERMANENTS :

2016	23 %	+2 pts
2015	21 %	

> À RETENIR !

L'Afdas est agréé par l'État pour développer l'accès à la formation professionnelle continue. Depuis la réforme de 2014, tous les indicateurs sont au vert, y compris sur les axes prioritaires que sont les TPE ou les individus. Cette tendance aura largement été confirmée en 2017 : en milieu d'année, le nombre de CPF engagés était sensiblement le même que pour l'ensemble de l'année 2016.

> LA COLLECTE OCTA

L'OCTA AFDAS : PLUS DE MOYENS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION INITIALE

En 2016, les ressources globales liées à la Taxe d'Apprentissage ont augmenté de **6%** par rapport à 2015.

Les montants collectés ont progressé sur la plupart des branches, et notamment pour la Presse écrite et les agences de presse (**+26%**) et l'Édition du livre (**+13%**).

Le nombre d'entreprises contributrices a également progressé, au premier rang desquelles le Spectacle vivant (**6 765**) et l'Audiovisuel (**4 957**).

COLLECTE DE L'OCTA EN 2016 :

(Salaires 2016 collectés en 2017)

59,3 M€

NOMBRE D'ENTREPRISES CONTRIBUTRICES :

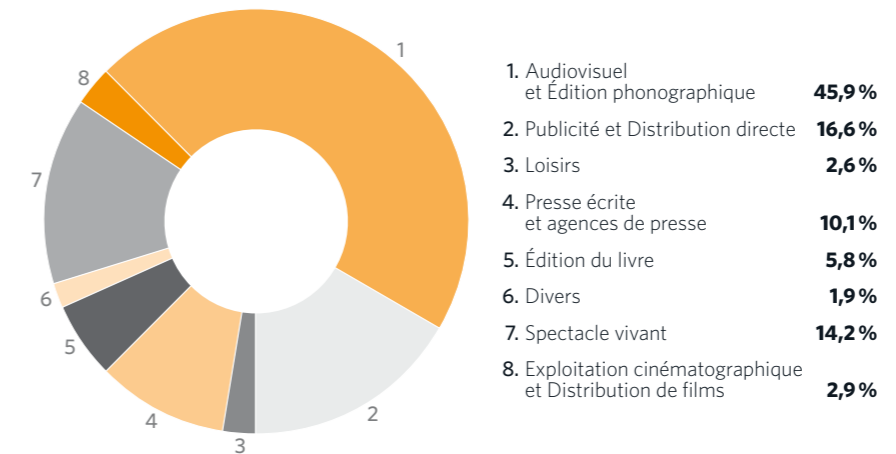
16 143

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES :

2 807

(Écoles et CFA)

ORIGINE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR BRANCHE



> LES DÉPENSES OCTA

FRACTION RÉGIONALE : **29,2 M€**

RÉPARTITION DES FONDS PAR CATÉGORIE, HORS FRACTION RÉGIONALE (M€)

Fonds libres (nets)		8,5 M€
Fonds fléchés		20,8 M€
	<i>Quota (dédié au financement des formations par apprentissage dans les CFA et les sections d'apprentissage)</i>	13,8 M€
Répartition des fonds fléchés	<i>Catégorie A (pour les niveaux V, IV et III)</i>	3,9 M€
	<i>Catégorie B (pour les niveaux II et I)</i>	2,3 M€
	<i>Catégorie AD (Activité dérogatoire)</i>	0,8 M€

Les fonds libres, répartis selon les propositions des partenaires sociaux, validées par le CA, sont en augmentation de 6 %. Celle-ci a permis :

- > de financer plus d'établissements (+ 23 % d'écoles propres aux métiers de l'Afdas);
- > de garantir un enseignement de qualité et pertinent pour les branches de l'Afdas;
- > de soutenir des projets thématiques en lien avec les politiques publiques (handicap, mixité, accompagnement 1^{er} emploi...);
- > de valoriser des associations œuvrant pour l'égalité professionnelle (lutte contre le décrochage scolaire, insertion et réinsertion des publics fragilisés dans les métiers de l'audiovisuel, facilitation d'insertion professionnelle des femmes dans les métiers du numérique...).

> LES RESSOURCES ARTISTES-AUTEURS

ARTISTES-AUTEURS : UNE APPÉTENCE POUR LA FORMATION DE PLUS EN PLUS AVÉRÉE !

Depuis 2013, les artistes-auteurs ont accès à la formation et bénéficient d'une offre riche et adaptée à leurs besoins.

CONTRIBUTION TOTALE DES ARTISTES-AUTEURS EN 2016: **9 M€**

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS 2015-2016 (M€)

	2015	2016
AGESSA	5,2 M€	5,2 M€
Maison des Artistes	3 M€	3 M€
SPRD	0,5 M€	0,8 M€
Total	8,7 M€	9 M€

Les dépenses de formation 2016 sont supérieures aux contributions 2016, grâce à un report lié à la création du dispositif. Ce report, datant de 2013 et utilisé à mesure des années, sera entièrement consommé à la fin 2017.

> Dépenses de formation des artistes-auteurs

Les demandes de formation sont en constante évolution avec une progression de 7 % entre 2015 et 2016.

	2015	2016
Dépenses de formation +19 %	8,8 M€	10,5 M€
Artistes-auteurs formés +13 %	3 139	3 545
Actions de formation réalisées +12 %	4 574	5 128



**BIEN
ACCOMPAGNER
POUR MIEUX
DÉVELOPPER**

Nicolas

Chargé de mission
Délégation Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon

36

> L'ACCOMPAGNEMENT

En regard des missions qui sont les siennes, l'Afdas a développé depuis 45 ans, et plus encore depuis la dernière réforme :

- > une expertise sur le nouvel écosystème de la formation: les nouveaux formats de formation, les nouvelles ingénieries, les nouveaux droits et leur portabilité, les logiques de parcours...;
- > des ressources et des datas précieuses pour les entreprises et les particuliers qui doivent conduire un projet de professionnalisation ou de mutation;
- > le conseil et l'accompagnement dans une offre de services entièrement renouvelée;
- > un dispositif de référencement qualité fondé sur une connaissance approfondie des moyens mis en œuvre par les partenaires que sont les organismes de formation.

La valeur ajoutée de l'Afdas n'est donc plus que financière: elle s'apprécie autant à l'aune d'indicateurs quantitatifs que qualitatifs.

37

TOUJOURS PLUS PROCHES

> LA PROXIMITÉ

En 2016, l'Afdas affirme une fois de plus l'importance de la proximité dans son action au quotidien.
Sa volonté: se rapprocher de ses adhérents et publics pour mieux les comprendre et répondre à leurs besoins.



> LA PROXIMITÉ

TOUJOURS PLUS PROCHES... DES TERRITOIRES

En 2016, l'Afdas met en œuvre sa nouvelle organisation territoriale et crée la délégation Occitanie à Montpellier, qui couvre la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, avec un bureau de proximité à Toulouse.

- > **1** siège social à Paris,
- > **7** délégations régionales,
- > **2** bureaux : un à Toulouse, un sur l'Île de La Réunion,
- > Une présence déléguée dans les autres départements d'outre-mer.

TOUJOURS PLUS PROCHES... PAR NOS ACTIVITÉS

En 2016, l'Afdas renforce son action sur le terrain pour satisfaire les besoins de ses ayants droit :

- > **194** permanences ou réunions collectives en extérieur ;
- > près de **18 000** rencontres avec des ayants droit, entreprises et particuliers sur tout le territoire ;
- > **78 590** demandes de formation, tous dispositifs confondus, soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2015.

> LA PROXIMITÉ

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS: CONFIANCE ET INTÉRÊTS CONVERGENTS

Une relation de confiance s'est construite avec les partenaires financiers au fil des années. Les subventions mobilisées par l'Afdas constituent des ressources complémentaires en faveur de ses publics.

Ces ressources permettent d'accompagner les entreprises, chacune différente de par son activité, son territoire d'implantation, son histoire, ses valeurs et sa culture.

ACTIONS DE PARTENARIATS : SUBVENTIONS (M€)

Partenaires	FPSP	EDEC	Régions	TOTAL
Nombre de projets	13	5	16	34
Nombre de salariés	11350	499	394	12 243
Montant subvention M€	10,1	0,5	1,4	12
Principaux projets	TPE • 37% MUTECO • 38%	EDEC SV DIAGNOSTIC D'APPUI CONSEIL AUX TPE • 58% EDEC SV BILAN DE COMPÉTENCES • 20% EDEC SV LORRAINE • 20%	FSE CIF AUDIO PRESSE EDITION PUBLICITÉ • 28% FSE IEJ EMPLOIS D'AVENIR • 10%	

L'Afdas a également bénéficié de la péréquation sur les contrats de professionnalisation.

Karen

Chargée de coordination
Délégation Centre-Ouest - Rennes

À titre d'exemple, l'aide financière accordée sur la thématique MUTECO avec le soutien du FPSP est désormais connue et reconnue par les entreprises comme un levier important dans le développement des compétences (nouvelles, transversales, numériques de base) des salariés.

L'accord national d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) 2014-2017, en faveur du Spectacle vivant, conclu entre la DGEFP, la DGCA, la CPNEF-SV, l'Afdas et le Groupe Audiens, permet le financement du dispositif d'Appui-Conseil RH aux très petites entreprises, de bilans de compétences spécialisés pour les salariés, ainsi que le développement des compétences *via* la formation continue.

> LA PROXIMITÉ

UNE COMMUNICATION SEGMENTÉE POUR RÉPONDRE À CHAQUE DEMANDE SPÉCIFIQUE

> Une nouvelle plateforme téléphonique nationale pour les particuliers.

Pour répondre aux exigences de la réforme de 2014, l'Afdas crée un accueil téléphonique national.

Des chargés d'information, experts des dispositifs de formation et de leur ingénierie, répondent en direct aux particuliers pour :

- > les orienter;
- > les accompagner dans la construction de leur projet;
- > les aider dans le montage financier;
- > leur assurer un suivi de parcours.

Ce chantier majeur a été conduit en 2016, avec un lancement de la plateforme au 1^{er} janvier 2017.

> Une communication renouvelée

En 2016, l'Afdas redéfinit sa stratégie de communication globale, notamment digitale avec :

- > un nouveau site internet, en version responsive, proposant une entrée dédiée aux particuliers et une aux entreprises;
- > 258 newsletters au format plus court, ciblées vers les entreprises, les particuliers et les organismes de formation.

Pour répondre à un besoin d'information de plus en plus fort de ses adhérents et ayants droit, l'Afdas crée des nouvelles modalités de rendez-vous sous forme de webconférences thématiques d'une durée de 20 minutes, animées par des binômes de collaborateurs experts.

- > 18 webconférences et 1 478 participants

Exemples de thématiques 2016 :

“ Le CPF, comment ça marche ? ”

“ Réussir ses recrutements en alternance ! ”

“ Trucs et astuces pour effectuer vos déclarations annuelles 2016 en ligne. ”

- > une présence accrue sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, YouTube);
- > 25 événements sur tout le territoire (colloques, forums, ateliers...).

> LA PROXIMITÉ

TOUJOURS PLUS PROCHE... PAR L'OBSERVATION

> La satisfaction des adhérents de l'Afdas : préoccupation première !

Afin d'accompagner au mieux les projets RH des entreprises, l'Afdas a créé un questionnaire permettant de recueillir leurs impressions sur ses services, et leurs attentes en matière de formation et d'outils RH.

> Ses objectifs :

- > donner la parole aux adhérents pour mieux connaître et comprendre leurs usages ;
- > promouvoir les services de l'Afdas ;
- > proposer un espace d'expression des attentes présentes et futures en matière de formation ;
- > favoriser la proximité entre les adhérents et leur OPCA.

> La satisfaction des ayants droit : l'autre préoccupation...

Des enquêtes annuelles visent à évaluer la satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de service de l'Afdas, la qualité de la formation et son impact.

12 enquêtes réalisées en 2016

> Taux de satisfaction pour les bénéficiaires du CEP ayant répondu à notre enquête :

- satisfaction de l'accueil : **98 %**
- satisfaction du service assuré par les conseillers CEP : **86 %**

> Satisfaction CIF

- satisfaction globale vis-à-vis de leur formation : **78 %**
- obtention du diplôme : **91 %**

TOUJOURS PLUS EXPERTS

> L'EXPERTISE

En 45 ans, l'Afdas a acquis une connaissance fine des problématiques emploi-formation. Cette connaissance est le vecteur essentiel des décisions de prise en charge, et un outil décisif d'arbitrage quand il s'agit de déterminer les priorités de formation. Grâce à cette expérience, le dialogue social est plus performant à l'intérieur de chacune des branches qui composent l'Afdas.

> L'EXPERTISE

TOUJOURS PLUS EXPERTS... DE L'ACCÈS À LA FORMATION

> Structurer l'offre de formation : une fonction essentielle pour les TPE et les particuliers.

En 2016, l'Afdas facilite l'accès à la formation de ses adhérents et ayants droit en créant son offre clé en main et ses offres négociées.

Grâce à sa connaissance du marché de la formation et des habitudes de consommation de ses entreprises et particuliers, l'Afdas négocie des offres avec les organismes de formation.

L'Afdas a référencé près de 1100 formations à tarifs négociés sur l'ensemble des territoires, dont 380 en Île-de-France.

> Des offres transverses

Les thématiques sont: management, gestion & efficacité professionnelle, langues, digital, informatique & bureautique, sécurité.

> Des offres métiers

À la demande des branches et grâce à la connaissance de la transformation des industries, l'Afdas identifie des thématiques de formation et des organismes référents sur ces thématiques à travers une offre de branche.

TOUJOURS PLUS EXPERTS... DES MÉTIERS

> L'Appui-conseil RH : le diagnostic au service du pilotage des petites organisations.

Pour aider les entreprises, parfois confrontées à des évolutions structurelles et conjoncturelles, à maintenir et développer leur performance, l'Afdas propose l'Appui-conseil RH.

La prestation d'Appui-conseil RH est destinée à apporter aux entreprises :

- > une sélection de prestataires experts dans le domaine des ressources humaines et des démarches d'Appui-conseil RH;
- > une méthodologie;
- > des outils « pratico-pratiques » pour recruter et piloter leurs équipes, organiser l'activité, et maintenir et développer leurs compétences afin d'éviter les ruptures.

> Ingénieur-conseil : un virage à 180° pour l'OPCA.

Au sein du département recherche & développement, le pôle ingénierie de formation accompagne les adhérents et les branches dans le cadre de la mise en œuvre sur mesure de projets de formation d'ampleur.

> L'EXPERTISE

Cet accompagnement en mode projet est composé de deux volets :

> L'ingénierie de formation

Diagnostiquer, suggérer et/ou rechercher des organismes de formation correspondant aux besoins attendus, intervenir dans la construction du parcours de formation (contenus, séquences pédagogiques) et faciliter ainsi la compréhension du besoin entre les entreprises et l'opérateur de formation, coconstruire des parcours avec les adhérents.

> L'ingénierie financière

Monter un budget optimisé en choisissant les dispositifs de formation les plus intéressants, et aller chercher des financements complémentaires le cas échéant (subventions).

L'AFDAS : UNE CONTRIBUTION ACTIVE AUX SUJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Afdas est régulièrement sollicité par des institutions publiques et privées pour faire valoir son expertise de la formation continue et initiale, dans le cadre de rencontres professionnelles, de débats et de forums.

En parallèle de ces contributions, l'Afdas participe aux évaluations et aux groupes de travail proposés par les institutions en charge des politiques publiques: DGEPE, CNEFOP, COPANEF, FPSPP, ministère de la Culture, ...

Au programme en 2016: la mise en œuvre du décret qualité, la régulation des listes CPF, la simplification administrative ou la prise en charge de la formation ouverte à distance (FOAD). Le tout au nom d'une expertise singulière: une expérience sans égal qui conjugue approche individuelle et collective.



> L'EXPERTISE

TOUJOURS PLUS EXPERTS... DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

> La qualité : une démarche accompagnée et raisonnée.

En 2016, les équipes de l'Afdas ont été très investies dans les groupes de travail inter-OPCA dont l'objectif était de définir un outil commun de référencement des organismes de formation sur la base de critères qualité (21 indicateurs).

Élise

Responsable Observatoires des Métiers,
Direction des partenariats
et relations institutionnelles - Siège, Paris

54

Une communication sur la mise en œuvre du Décret Qualité de la formation du 30 juin 2015 auprès des publics concernés s'est concrétisée par :

- > un Tour de France de la qualité sur l'ensemble du territoire, avec 13 réunions d'information et plus de 800 organismes mobilisés;
- > une campagne de communication multicanaux (des newsletters et des webconférences thématiques);
- > une mise à disposition de ressources dématérialisées (une boîte à outils pour faciliter sa déclaration dans l'outil Datadock et un kit de modèles-types de gestion de la formation);
- > une équipe de conseillers dédiés;
- > un guide sur les clés de la certification.

55

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS...

56

> L'ENGAGEMENT

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS... **DANS LA SIMPLIFICATION**

Parce que l'Afdas simplifie la vie de ses adhérents et ayants droit dans leur démarche de formation, dans la compréhension des dispositifs et dans la mise à disposition de ressources, l'accès à la formation s'en trouve facilité.

57

Jessye
Conseillère, Services aux intermittents
Direction des opérations - Siège, Paris



> L'ENGAGEMENT

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS... **DANS L'INFORMATION ET LE CONSEIL**

L'Afdas, en créant des nouveaux formats et services d'information et de conseil permet aux entreprises et particuliers de concilier performance professionnelle et responsabilité.

Les entreprises ont une responsabilité économique de former leurs salariés pour augmenter leur compétitivité, et une coresponsabilité sociale avec leurs salariés pour leur permettre d'actualiser leurs compétences, d'évoluer professionnellement et d'améliorer leur employabilité.

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS... **DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES**

En 2016, l'Afdas s'est pleinement associé aux priorités gouvernementales et sociétales que confère la mission de développement de la formation. Au programme : les priorités d'insertion, le développement de l'alternance, l'accès de tous les publics à la connaissance et aux savoirs quels qu'ils soient, et l'innovation sociale.

> L'ENGAGEMENT

> À RETENIR!

La Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) :

Réservée aux demandeurs d'emploi, la POE leur permet de suivre une formation sur mesure, le plus souvent certifiante, pour acquérir les compétences indispensables à leur embauche dans une entreprise identifiée, et ainsi sécuriser leur parcours professionnel.

En 2016, le nombre de stagiaires était de :

> 168 pour les POE Individuelles;

> 378 pour les POE Collectives.

> À RETENIR!

Le Contrat de professionnalisation :

Le Conseil d'Administration de l'Afdas a décidé de soutenir les entreprises qui embauchent des jeunes en alternance grâce à un fonds de soutien spécifique, « Coup de Pouce Alternance ». C'est ainsi 500 000 € qui ont permis d'assurer une prise en charge totale des parcours de formation de plus de 400 jeunes dans le cadre de contrats de professionnalisation.

L'Afdas a financé ainsi près de 5 500 contrats de professionnalisation, dont 20 % pour les demandeurs d'emploi. 51% de ces demandeurs d'emploi avaient plus de 26 ans.

A black and white portrait of a woman with short dark hair and glasses, wearing a light-colored, textured top. She is looking slightly to the right of the camera with a gentle smile.

> L'ENGAGEMENT

> À RETENIR !

Égalité professionnelle dans les métiers de la culture.

En 2016, l'Afdas s'est engagé dans une réflexion sur cette thématique : un premier chantier a abouti en 2017, sous la forme d'une campagne de sensibilisation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes, au sein des branches.

Nicole

Comptable auxiliaire, Service comptabilité
Direction financière - Siège, Paris

62

> À RETENIR !

La Formation en situation de travail (FEST).

Le projet FEST constitue l'une des 18 mesures du plan TPE-PME présenté en juin 2015 par le Gouvernement. Lancée fin 2015, cette expérimentation, dont l'objectif est de développer des formations par des méthodes pédagogiques innovantes, est portée par la DGEFP, le FPSPP, le réseau Anact-Aract et le COPANEF.

L'Afdas a mis en place la FEST pour neuf entreprises de tailles différentes, appartenant à cinq de ses branches. Elle agit sur quatre problématiques rencontrées par les entreprises : le recrutement, la mobilité interne, la formalisation des pratiques informelles et la montée en compétences.

Un bilan positif de l'expérimentation a eu lieu en 2017 afin d'imaginer comment cette modalité pédagogique pourrait être plus largement déployée en 2018.

63

A black and white portrait of Thierry Teboul, a middle-aged man with a receding hairline, wearing a white button-down shirt and a dark, textured blazer. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression.

PERSPECTIVES
2017-2018

Thierry Teboul
Directeur général de l'Afdas

**TROIS QUESTIONS
AU DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

Après deux exercices, quel bilan intermédiaire peut-on tirer de la réforme entrée en vigueur en 2015 ?

“ **Thierry TEBOUL** : la loi de 2014 avait une ambition majeure : celle de rendre les salariés plus acteurs de leur formation professionnelle en créant notamment de nouveaux dispositifs censés faire système, qu'il s'agisse de l'entretien professionnel, du conseil en évolution professionnelle (CEP) ou du compte personnel de formation (CPF).

Force est de constater, après une première année où l'attentisme a prédominé, que le système s'est relancé. Le CPF est par exemple de plus en plus utilisé, et de plus en plus hors temps de travail (34 % des actions financées à l'Afdas) et l'investissement formation des entreprises est de nouveau en augmentation. ”

Comment expliquer ce nouvel élan ?

“ **Thierry TEBOUL** : d'abord, parce qu'indépendamment des lois et des dispositifs, former ou se former est une nécessité pour maintenir et mettre à niveau les compétences dans un monde économique où la technologie et l'environnement évoluent de plus en plus vite. Chacun en mesure tous les jours un peu plus l'urgence.

Ensuite, parce que la réforme a sans doute accéléré la transformation de l'offre de formation en la rendant *multiformat* - conjuguant de plus en plus présentiel, distanciel et formation en situation de travail -, modulaire - notamment dans une perspective de certification - et de plus en plus individualisée avec une logique de parcours plus que de cursus. Avec le temps, cette offre se construit dans une plus forte adéquation avec la demande.

Enfin, et dans une logique propre à l'Afdas, il faut souligner l'action des branches qui ont pleinement investi le terrain de la formation, conscientes, tant du côté patronal que salarial, des enjeux de transformation à venir. ”

Justement à propos de ces transformations, comment faire pour mieux les anticiper et ne pas créer de rupture ?

“ **Thierry TEBOUL** : en s'intéressant un peu plus aux contenus des formations et à leur qualité. Le défi n'est pas seulement d'imaginer les métiers de demain d'autant que par définition on ne les connaît pas. Notre responsabilité est en revanche de veiller à bien accompagner la mutation des métiers actuels, et des nouvelles manières de les exercer.

Et la formation, au-delà de la maîtrise technique, doit aussi être le vecteur d'un nouveau rapport aux savoirs et aux savoir-faire. D'où l'attention à porter aux contenus, aux méthodes pédagogiques, et aux formats que ce soit en tant qu'OPCA, qu'OPACIF ou qu'OCTA. ”

LES HORIZONS STRATÉGIQUES

> PERSPECTIVES

TOUJOURS PLUS D'INNOVATION

- > le développement du projet novateur de la FEST aura donné lieu à la publication d'un Livre Blanc;
- > le référencement d'outils pour le diagnostic et l'acquisition de compétences à la culture digitale;
- > la mise en place et le co-financement d'une recherche-action sur les « Expériences de création » avec la chaire de l'Unesco du CNAM (Labex Hastec, laboratoire d'excellence du PSL ; les laboratoires CRF-CNAM ; le SAPRAT-EPHE).
Ce programme de recherche sur 2017-2018 aura visé à échanger entre professionnels sur la création et les dispositifs susceptibles de susciter une activité de création. Le CNAM aura apporté protocole de recherche et mise en œuvre, et l'Afdas, outre son soutien financier, aura proposé des « terrains d'observation », incarnés par des artistes, des représentants d'organismes de formation et des entreprises de création;
- > l'ouverture des webconférences aux particuliers aura accompagné la mise en place de réunions mensuelles pour les TPE et de partenariats avec les plateformes RH en Île-de-France;
- > le lancement de l'Afdas Hub aura eu vocation à offrir des opportunités de rencontres aux adhérents de l'Afdas, pour leur donner l'occasion d'échanger et de partager des retours d'expériences singuliers avec des grands acteurs de la vie économique, politique et intellectuelle.

TOUJOURS PLUS DE SERVICE

L'offre de services aura continué d'évoluer dans le sens d'une proximité avec les enjeux emploi formation des professions.

- > Plus de simplification avec le développement de tutoriels pour mieux utiliser les outils et formulaires;
- > Plus de fluidité et d'instantanéité dans les relations avec les adhérents et ayants droit avec la dématérialisation et la mise en place d'un système d'échange documentaire;
- > Plus de partage d'expériences et de rencontres avec l'organisation d'un premier speed-dating mettant en relation les entreprises et les organismes de formation référencés dans les offres clés en main de l'Afdas;
- > Plus d'innovation avec les nouveaux formats pédagogiques et l'appropriation de la Formation ouverte à distance (FOAD);
- > Plus d'individualisation des parcours de formation ou des projets de formation avec la création de nouveaux outils de diagnostic autour de la transformation énergétique (responsabilité sociétale de l'entreprise) et de la transformation digitale (acculturation numérique).

> PERSPECTIVES

TOUJOURS PLUS D'ÉCOUTE

L'Afdas se sera attaché de plus en plus, non seulement à sonder ses adhérents pour mieux comprendre leurs besoins, mais aussi à personnaliser les informations qui leur sont délivrées.

- > le lancement d'une enquête auprès des adhérents entreprises sur l'utilisation des services Afdas aura permis de recueillir leurs aspirations et opinions au sujet des services que l'Afdas propose : une synthèse aura été publiée en fin 2017.
- > la création de newsletters inventaires propose une information ciblée sur les nouvelles certifications remontées à l'inventaire, en lien avec les métiers des champs de l'Afdas.

Audrey

Assistante formation
Délégation Centre Ouest - Rennes

72

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Afdas se sera inscrit dans la durée avec, pour double objectif, l'action durable et la formation responsable. Plusieurs chantiers majeurs auront été lancés en 2017 :

- > Une convention signée avec l'État pour un investissement supplémentaire en faveur des demandeurs d'emploi, des salariés fragilisés et des jeunes. Elle a pour objet le déploiement d'un nombre de formations supplémentaires en 2017 sur l'ensemble des dispositifs mobilisables au titre de la FPC, et vise à mieux sécuriser les parcours des professionnels des branches de l'Afdas.
- > Des nouveaux programmes de formation à la non-discrimination à l'embauche en application de la loi « Égalité et Citoyenneté » entrée en vigueur le 27 février 2017, faisant état de l'obligation pour les entreprises de plus de 300 salariés de former au moins une fois tous les cinq ans, à la non-discrimination à l'embauche, les salariés chargés de mission de recrutement (collaborateurs des services RH et managers).
- > L'Afdas, en qualité de membre du Comité ministériel de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Culture, aura lancé une campagne de sensibilisation auprès des professionnels sur les questions d'égalité au sein de ses branches. Un film d'animation dresse ainsi un premier état des lieux de la situation pour inciter à agir. Se prépare à l'horizon 2018 une déclinaison sous forme de web-série sur les problématiques de stéréotype dans chaque branche.

73

LES 48 ADMINISTRATEURS DE L'AFDAS.

> COLLÈGE « EMPLOYEURS »

> Exploitation cinématographique et distribution de films

Agathe de FOUCHER

Fédération nationale des cinémas français - FNCF

> Audiovisuel, production cinématographique et édition phonographique

Jack AUBERT,

FESAC - Union Syndicale de la Production Audiovisuelle - USPA

Emmanuel BOUTTERIN,

FESAC - Syndicat National des Radios Libres - SNRL

Frédéric GOLDSMITH,

FESAC - Union des Producteurs de Cinéma - UPC

Corinne GUIS, Secrétaire adjointe

FESAC - Syndicat des Médias de Service Public - SMSP

Alexandre LASCH,

FESAC - Syndicat National de l'Édition Phonographique - SNEP

Jean-Yves MIRSKI,

FESAC - Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia - FICAM

Cécile MONTHIERS,

Syndicat des Télévisions Privées - STP

> Spectacle vivant

Aurélié FOUCHER,

FESAC - Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique - PROFEDIM

Isabelle GENTILHOMME, Trésorière adjointe,

FESAC - Syndicat National Du Théâtre Privé - SNDTP

Laurence RAOUL,

FESAC - Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles - SYNDEAC

Malika SEGUINEAU,

FESAC - Syndicat national des Producteurs, Diffuseurs, Festivals et Salles de Spectacle musical et de variété - PRODISS

> Loisirs

Francis DAISSON,

Syndicat National des Discothèques et Lieux de Loisirs - SNDLL

Karine RAYNAUD,

Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels - SNECAC

> Publicité

Amélie CAYZAC,

Association des Agences Conseils en Communication - AACC

Stéphane DOTTELONDE,

Union de la Publicité Extérieure - UPE

Isabelle JACQUOT,

Association des Agences Conseils en Communication - AACC

Stéphane MARTIN, Président du Collège Employeurs

Association des Agences Conseils en Communication - AACC

Virginie MARY,

Syndicat National de la Publicité Télévisée - SNPTV

> Presse écrite et agences de presse

Yves BONNEFOY,

Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale - SPQR

Samir OUACHTATI,

Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale - SPQN

Frédéric SIBILLE,

Fédération Nationale de la Presse Spécialisée - FNPS

Rémi VINCENT,

Syndicat des Éditeurs de la Presse Magazine - SEPM

> Édition du livre

Aymeric VINCENT, 1er Secrétaire

Syndicat National de l'Édition - SNE

> COLLÈGE « SALARIÉS »

> CGT

Yann ASTRUC,

Syndicat National des Artistes-Musiciens - SNAM-CGT

Angeline BARTH, Présidente du Collège Saliariés

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle - FNSAC-CGT

Denys FOUQUERAY,

Syndicat Français des Artistes-interprètes - SFA-CGT

Pascal LEFEBVRE,

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication - FILPAC-CGT

Didier LELLIS,

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication - FILPAC-CGT

William MAUNIER,

Syndicat National de Radio-diffusion et de Télévision - SNRT-CGT

Frédéric SALGUES,

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication - FILPAC-CGT

Rémi VANDER HEYM,

Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles - SYNPTAC-CGT

Emmanuel VIRE,

Syndicat National des Journalistes - SNJ-CGT

> CFDT

Michel CHAPEAU,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

René FONTANARAVA, 1^{er} Secrétaire adjoint,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

Christophe PAULY,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

Martine PROSPER,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

Laurent QUINTREAU,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

Thierry SARRASIN,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

Pierre VANTORRE,

Fédération Communication, Conseil, Culture F3C-CFDT

> FO

Jérôme ARGER-LEFEVRE,

Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse Force Ouvrière - FASAP-FO

Bruno DEMANGE,

Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse Force Ouvrière - FASAP-FO

Nathalie HOMAND,

Fédération Employés et Cadres Force Ouvrière FEC-FO

Thierry NOLEVAL, Trésorier

Syndicat National de Presse, d'Édition et de Publicité SNPEP-FO

> CGC

Jean-Jacques CORDIVAL,

Fédération MEDIAS 2000 - FEDE MEDIAS 2000

Didier LÉBOUCHER, Secrétaire,

Fédération Culture, Communication, Spectacle FCCS-CGC

> CFTC

Jean-Marie CHAPPE,

Fédération de la Communication CFTC

Jacqui STOLL,

Fédération POSTE ET TELECOMS CFTC

Les chiffres du rapport d'activité 2016 sont produits par la Direction financière, Département contrôle de gestion de l'Afdas.

Directeur de la publication: Thierry Teboul

Rédactrice en chef: Cécile Denis

Rédaction, coordination éditoriale: Alexandra Cronel

Département contrôle de gestion: Sandra Gane, Thomas Gendre, Julie Nicolas, Frédéric Rigaud

Assistante photographie: Silvia Puente-Lelièvre

Conception/Direction artistique/Photographie: François Joret (06 08 75 60 07)

Secrétariat de rédaction: www.autour-des-mots.fr (06 74 92 55 35)

Impression: Printvallée

Afdas - 66, rue Stendhal - CS 32016 - 75990 Paris Cedex 20 - Tél. : 01 44 78 39 39 - www.afdas.com



Culture
Communication
Médias
Loisirs

OPCA, OCTA, OPACIF
et fonds de formation
des artistes-auteurs

SIÈGE SOCIAL
Délégation Île-de-France

66, rue Stendhal
CS 32016
75990 Paris Cedex 20
01 44 78 39 39

Délégation
Auvergne-Rhône-Alpes

Espace Confluence
3, cours Charlemagne
CS 60038
69286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
lyon@afdass.com

Délégation Provence
Alpes-Côte d'Azur, Corse

40, boulevard de Dunkerque
CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
marseille@afdass.com

Délégation Occitanie

Immeuble le Thèbes
68, allée de Mycènes
34000 Montpellier
04 91 99 44 83
montpellier@afdass.com

Bureau de Toulouse
Centre d'affaires Multiburo
59, allée Jean Jaurès
31000 Toulouse
05 67 31 45 06
toulouse@afdass.com

Délégation
Nouvelle-Aquitaine

74, rue Georges Bonnac
Les Jardins de Gambetta
Tour 2 - 2^e étage
33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
bordeaux@afdass.com

Délégation
Centre Ouest

19, rue des Veyettes
35000 Rennes
02 23 21 12 60
rennes@afdass.com

Délégation
Hauts-de-France,
Normandie

Immeuble le Vendôme
50, rue Gustave Delory
59000 Lille
03 20 17 16 80
lille@afdass.com

Bureau de Rouen
Centre d'affaires Regus
2^e étage
72, rue de Lessard
76100 Rouen
03 20 17 16 80
lille@afdass.com

Délégation Grand-Est-
Bourgogne-Franche-
Comté

42, rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg
03 88 23 94 70
strasbourg@afdass.com

Antenne
de l'Île de La Réunion

Centre d'affaires de la SEMIR
14, rue de Guadeloupe
ZA Foucherolles
97490 Sainte-Clotilde
02 62 92 10 43
reunion@afdass.com